



Mairie de Saint-Lanne
Tel 05 62 3170 43
mairie.stlanne@orange.fr
Ouverture le mardi de 9h00 à 12h00

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 AVRIL 2017 A 19H30

En application des articles L.2121.7 et L.2122.7 du code général des collectivités territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Conseillers présents :

BAMFORTH John, BITOUN Danièle, CAPMARTIN Francis, DEFAY Joëlle, DETHIER Jean-Louis, DITTMER Marie- Françoise, FERRE Corinne, MAURINO Philippe, SANTACREU Sandrine.

CIBIN Sébastien donne procuration à MAURINO Philippe.

Mme BITOUN Danièle est désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Vote du budget primitif 2017 (dont taux des taxes et subventions)
- 2) Financements des travaux ancienne mairie
- 3) Questions diverses

1) Vote du budget primitif.

-Taxes 2017

Suite aux fusions des trois communautés de communes, nous sommes désormais passés à une fiscalité professionnelle unique. Certains taux communautaires vont baisser, d'autres augmenter comme ceux de la commune afin d'obtenir une neutralité pour le contribuable exception faite de la CFE (désormais intégralement perçue par le COM/COM).

En parallèle et suite aux conseils de notre trésorier, le conseil municipal décide de poursuivre l'effort fiscal prévu en 2016 sur 5 ans. Mme le maire rappelle que les taux communaux restent très inférieurs aux taux des autres communes similaires.

Les taux communaux sont :

TH	9,50%
FB	8,62%
FNB	22,78%

Le produit final attendu est de 35 006 € sachant que nous devons reverser à l'état 18238€.

BUDGET PRIMITIF 2017 SAINT-LANNE

DEPENSES		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
			RECETTES
011 Charges à caractère général	24095,00	70 Produits des services	190,00
65 Autres charges courantes	28630,00	73 impôts et taxes	40606,00
66 charges financières	4500,00	74 Dotations	33855,00
042 Dotations aux amortissements	2523,26	75 Revenus des loyers	50,00
014 Reversement de fiscalité	18238,00	76 Revenus financiers	2,00
023 Excédent de fonctionnement	69857,01	002 Part du résultat	73140,27
	147843,27		147843,27
		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES			RECETTES
001 Déficit d'investissement 2016	52728,45	021 Excédent de fonctionnement prévisionnel 2017	69857,01
16 Capital de la dette	19000,00	1068 Excédent de fonctionnement 2016 affecté en investissement	52728,45
Chapitre 21	252501,27	10222 FCTVA 2015	28000,00
		040 Dotation aux amortissements	2523,26
		Subventions	101121,00
		1641 Emprunt	70000,00
	324229,72		324229,72

Le budget primitif est voté à l'unanimité.

-Les subventions 2017

Après analyse des dossiers de demande de subventions lors de la réunion de travail, le conseil décide de maintenir les critères de 2016 à savoir ne doter que les associations communales et la louveterie 65 qui intervient sur notre territoire. L'ensemble des subventions accordé en 2016 est reconduit :

Comité des fêtes	1 000 €
Société de chasse	350 €
Peylère	200 €
Autour du Saget	100 €
Louveterie	50 €

2) Financement des travaux de l'ancienne mairie :

Toujours dans l'attente de la décision des instances sur certains dossiers, Mme le maire propose de revoir ce point lors d'un prochain conseil.

3) Questions diverses : Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h39 et est suivie d'une séance de travail.

BAMFORTH John	BITOUN Danièle	CAPMARTIN Francis	CIBIN Sébastien <i>Procuration à Philippe MAURINO</i>	DEFAY Joëlle
DETHIER Jean-Louis	DITTMER Marie-Françoise	FERRE Corinne	MAURINO Philippe	SANTACREU Sandrine

Le Maire, Sandrine SANTACREU